

DATE DE CONVOCATION : L'an deux mille vingt-trois, le vingt-trois mars à 19 heures 00, le Conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni en séance publique, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Yannick PAQUE, Maire,  
14 mars 2023

NOMBRE DE CONSEILLERS : ÉTAIENT PRÉSENTS à l'ouverture de la séance : Mesdames et Messieurs - Sylvie DESCHAMPS - Clémentine FIGUET – Yann FLAMANT - Corinne JOURDAN - Béatrice MOULIN-MARTIN - Yannick PAQUE - Jean-Luc PETIT – Jean-Pierre PODKOWA – Emilie RATTON – Jessica ROSINET – Pascal ROUSSET  
EN EXERCICE : 27 – Geneviève TABARET - Hélène TALARCZYK – Marie-Dolorès THUDEROZ – Claude VARENNES - Jérémie VIAL

PRÉSENTS : 16

PROCURATIONS: 6 Avaient donné procuration : Mesdames, Messieurs – Sébastien BIZET (pouvoir Jean-Luc PETIT)- Fatima BENKHEIRA (pouvoir Jérémie VIAL) – Serge BERNARD (pouvoir Claude VARENNES)- Kenan SOLMAZ (pouvoir Yannick PAQUE) – Annie MONNERY (pouvoir Béatrice MOULIN MARTIN) – Eliane GEOFFROY (pouvoir Sylvie DESCHAMPS) –

VOTANTS : 22

POUR : 22

ABSTENTION: 0

CONTRE : 0 Étaient absents excusés : Cyril BRUZZESE - Willy GABRIEL – Nathalie LACOSTE – Patrick RAMON- Ilyes TELALI

N° 2023-37 MME Maria-Dolorès THUDEROZ a été élue secrétaire de séance

### OBJET DE LA DELIBERATION : Tableau des effectifs

Vu le Code général des collectivités territoriales,

Monsieur le maire attire l'attention du conseil municipal sur la nécessité de créer plusieurs postes suite à l'avancement de grade de plusieurs agents.

Création de trois postes : Adjoint technique principal de 1<sup>ère</sup> classe, à temps complet

### Le Conseil municipal après en avoir délibéré, voudra bien :

- Valider la création, à compter du 1<sup>er</sup> avril 2023, de trois postes d'adjoint technique principal de 1<sup>ère</sup> classe, à temps complet
- Autoriser Monsieur le Maire à accomplir toute formalité et signer tout acte nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

Le Maire  
Yannick PAQUE

